

Compte-rendu du CMJ Séance du 30 septembre 2019

Le lundi 30 septembre 2019, le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni à 17 heures 30, dans la salle du Conseil Municipal.

Etaient présents : Mado ANDREOPA, Capucine BERNARD, Erwan BOULAY, Héloïse BROU, Léna CLERTÉ, Yanis DESCOUX, Emma DEVERGNE, Elsa DUBREUIL, Maëlle ECHERSEAU, Maxime FOUCHER, Zoé FRANCHET, Clotilde GOUPIL, Adrien JAMET, Gauthier LE DIGABEL, Pierrick LEBOEUF, Louis LEHAUT, Lily LIMOUSIN—MICHEL, Emile MAZARD, Léanne MOLINA, Mila SMITH, Emma VAQUEIRO et Léa VERNA.

Etaient absents excusés : Anissa EL ABDOUNI et Charlotte MOREAU.

Assistaient également à la réunion : Pierre HAMON, Nathalie GANGNEUX, Karine WITTMANN TENEZE et Alain JAOUEN.

1. Communication

La municipalité souhaite réaliser une communication sur le rôle du conseil et sur les motivations des jeunes élus.

Pour cela un questionnaire est remis en séance et est rempli par les jeunes élus. En parallèle, un reportage vidéo est réalisé. Cinq jeunes élus se sont portés volontaires pour ce reportage.

2. Bilan des actions

M. Hamon et les élus réalisent un bilan des actions engagées depuis le début de la mandature. Plusieurs points sont abordés :

✓ Aire de jeux :

M. Hamon annonce que le budget alloué par la municipalité est de 60 k€ pour une surface estimée de 700 m². Elle sera dédiée aux jeunes de 0 à 14 ans.

M. Hamon rappelle que l'implantation choisie par le CMJ est l'espace Cocteau.

La municipalité envisage d'autres implantations de l'aire. M. Hamon demande au CMJ si ces situations leur conviendraient. Ces dernières sont :

A côté de la mairie :

Les réponses des jeunes élus sont négatives du fait :

- De la présence des ruches et du risque de perturber les abeilles ;

- Du terrain en pente ;
- De la présence d'une autre aire de jeux à proximité.

Sur la prairie de la Lande :

Les réponses des jeunes élus sont négatives du fait :

- Proximité du City Park ;
- Lieu d'installation de la brocante

A côté de la piscine (sur l'emplacement de l'ancien projet de maison médicale) :

- Les avis sont partagés. Toutefois la configuration du terrain en pente et la proximité de la route causent problèmes.

Nota : un jeune élu propose le gymnase des Hautes Varennes. M. Hamon explique qu'une centralité sur la commune est souhaitable. De plus le nouveau lotissement en phase d'étude intégrera peut-être une aire de jeu.

Les jeunes élus se proposent de rencontrer les riverains de Cocteau afin de leurs expliquer le projet.

Un vote est proposé aux jeunes élus afin de déterminer leur positionnement entre Cocteau et la Lande.

Cocteau : 18 votes

La Lande : 4 votes

Nombre de votants : 22

M. Hamon présente les trois projets d'implantation envisagés sur l'espace Cocteau. En fonction de l'âge des utilisateurs des zonages seront créés. Il est à noter qu'une tyrolienne de 20 mètres sera installée.

Les implantations sont soumises au vote :

1^{ère} : 2 votes

2^{ème} : 20 votes

3^{ème} 0 votes

Nombre de votants : 22

M. Hamon précise que le projet va prendre du temps du fait des démarches administratives (permis de construire, passation de marchés...).

✓ Pose de miroirs :

La personne en charge des travaux va communiquer la date de réalisation des travaux.

✓ Formation aux premiers secours :

Cette formation a été réalisée comme planifiée.

✓ Pose de filets sur les buts de foot et de basket :

La pose des filets n'est pas encore effective à Daumain.

Nota : Les jeunes élus signalent que les buts de foot achetés à Daumain sont trop petits et de ce fait ne servent pas car stockés dans un garage. Lors de cette discussion les jeunes élus demandent si un fleurissement des cours d'écoles serait possible.

✓ Installation de poubelles dans les lieux publics :

M. Hamon prend en compte le besoin. Il rappelle que la mise en place de ces dernières est réglementée par le plan Vigipirate. Un bilan du besoin sera à réaliser.

3. Divers

M. Hamon précise qu'il ne peut intervenir au sein du collège. Ce dernier étant géré par le département.

4. Calendrier

M. Hamon souhaite un nouveau CMJ début novembre afin que les jeunes élus présentent leurs futurs projets (un avant-projet est lu en séance par deux élus). Ceci permettra à la municipalité de mettre en place les budgets éventuels. Le prochain CMJ aura lieu le 05 novembre 2019.

M. Hamon demande aux jeunes élus de se positionner pour leur présence à la cérémonie du 11 novembre 2019.

M. Hamon demande aux jeunes de créer une délégation afin que le projet Cocteau soit présenté aux élus municipaux lors du conseil municipal du 19 novembre 2019

Fin de séance à 19h10.